

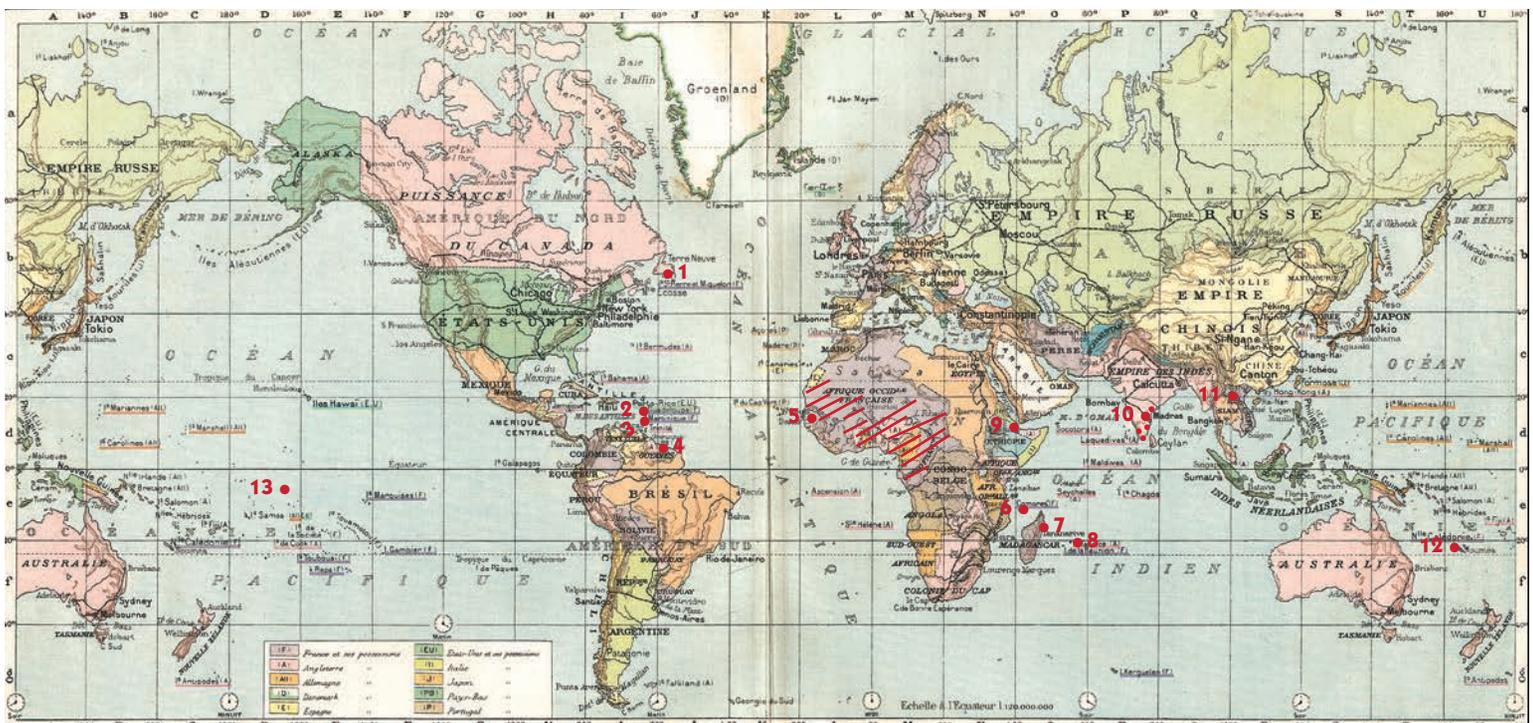


Nous avons déjà beaucoup écrit sur ces piliers de la collection des colonies françaises. Nous vous proposons cette fois de revisiter ou tout simplement découvrir ces timbres mythiques au travers de la collection la plus avancée dans le domaine, celle d'Edward Grabowski.

Les types Groupe L'Indochine (Première partie)

C'est un immense événement chez les collectionneurs français en ce mois de novembre 1892 : dix-huit territoires de l'Empire français émettent chacun et en même temps 13 timbres et huit entiers postaux, soit plus de 200 timbres. Les dix-huit premières véritables séries coloniales voyaient le jour car jusqu'alors la collection des timbres utilisés dans l'Empire se limitait aux cinquante-neuf timbres des Colonies générales. L'arrivée des types *Groupe* répond à des besoins bien précis, à commencer par la nécessité de mettre un terme aux surcharges. Si les premières étaient on ne ●●●

- 1 St-Pierre et Miquelon.
- 2 Guadeloupe.
- 3 Martinique. 4 Guyane.
- 5 Bénin, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Sénégal, Sénégalie-et-Niger, Soudan.
- 6 Grande Comore : Anjouan, Mayotte et Mohéli.
- 7 Diego-Suarez, Madagascar, Nossibé et Ste-Marie-de-Madagascar.
- 8 Réunion. 9 Obock.
- 10 Inde : Karikal, Mahi, Chandernagor, Pondicherry et Yanaon.
- 11 Indochine.
- 12 Nouvelle-Calédonie.
- 13 Océanie.



● ● ● peut plus légitimes à l'origine – à cause des retards d'approvisionnement ou des pénuries de certaines valeurs comme en Nouvelle-Calédonie en 1881 – elles n'échappent pas ultérieurement à l'intérêt des collectionneurs, lequel ne laisse pas indifférents les gouverneurs coloniaux ! Ces derniers voient dans les philatélistes une source de revenus et dès lors auront la main légère pour autoriser des surcharges même lorsque ces dernières ne sont pas justifiées. Nous ne serions pas complets en ne mentionnant pas cer-

tains receveurs des postes qui n'étaient pas insensibles aux cadeaux de marchands de timbres parisiens. La seconde raison qui préside à l'émission de nos types *Groupe* est liée à la spéculation sur les cours de change. Un achat de vignettes en Extrême-Orient peut rapporter jusqu'à 25 % de marge par leur simple revente en Martinique ou en Guadeloupe. Enfin des timbres spécifiques à chaque colonie répondaient à une logique, celle de satisfaire l'appétit des collectionneurs. Pour la création de ces nouveaux timbres, pas

de concours et on fait appel à Mouchon, un graveur que l'on ne présente plus. Il dessine et réalise le projet : « *La Navigation et le Commerce faisant flotter sur les mers les couleurs françaises* », timbres que l'on allait appeler types *Groupe*. Les séries sont superbes avec des couleurs belles et identiques aux *Sage* de métropole. En douze ans, ces dix-huit séries devinrent vingt-neuf grâce aux nouveaux territoires qui en furent dotés par suite de changements de noms de certaines colonies, mais aussi pour répondre à

Tableau récapitulatif de tous les types

Nom de la colonie	1 c noir	2 c brun	4 c marron	5 c vert	10 c noir	15 c bleu	20 c brique	25 c noir	30 c brun	40 c brique	50 c carmin	75 c violet	1 F bronze	5 c vert-jaune	10 c carmin	15 c gris	25 c bleu	35 c noir	45 c noir	50 c brun l. carmin	50 c brun l.bleu	2 F violet	5 F lilas
ANJOUAN (n° 1 à 19)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	●	●	-	-	-
BENIN (n° 20 à 45)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CONGO (n° 12 à 24 - 42 à 45)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	-	-	●	-	-	-
COTE D'IVOIRE (n° 1 à 17)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	-	-	●	-	-	-
DAHOMEY (n° 1 à 17)	●	●	●	-	-	-	●	●	●	●	-	●	●	●	●	●	●	-	-	●	●	●	●
DIEGO SUAREZ (2) (n° 25 à 50)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GABON (n° 16 à 32)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	●	●
GRANDE COMORE (n° 1 à 19)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	●	●	-	-	-
GADELOUPE (n° 27 à 44)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	-	-	-
GUINÉE (n° 1 à 27)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	-	●	-	-	-
GUYANE (n° 30 à 48)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	-	●	-	●	-
INDE (n° 1 à 19)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	●	●	-	-	-
INDOCHINE (n° 3 à 21)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	●	-	-	●
MADAGASCAR (n° 28 à 47)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	-	-	●
MARTINIQUE (n° 31 à 52)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	-	●	●
MAYOTTE (n° 1 à 20)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	●	●	●	●	●	-	-	●
MOHÉLI (n° 1 à 16)	●	●	●	-	-	-	●	-	●	●	-	●	●	●	●	-	●	●	●	●	-	●	●
NOSSI-BÉ (n° 27 à 39)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NOUVELLE-CALÉDONIE (n° 41 à 53 - 59 à 64)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	●	●	-	-
OBOCK (n° 32 à 44)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NOUVELLE-CALÉDONIE OCÉANIE (n° 1 à 20)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-
RÉUNION (n° 32 à 44 - 46 à 51)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	●	●	-	-
Ste-MARIE-de-MADAGASCAR (n° 1 à 13)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St-PIERRE-et-MIQUELON (n° 59 à 77)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	●	-	-	-
SÉNÉGAL (n° 8 à 25)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-
SÉNÉGAMBIE et NIGER (n° 1 à 13)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUDAN (n° 3 à 19)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les 18 colonies qui ont bénéficié des types Groupe en 1892-93

- (1) La première série était intitulée « Golfe du Bénin », la seconde comprenait les 13 valeurs : « Bénin ».
- (2) La première série était intitulée « Diego Suarez et Dépendances », la seconde « Diego-Suarez ».

la nécessité d'adapter les couleurs de certaines valeurs à la réglementation de l'UPU. En effet à partir de décembre 1900, quatre valeurs viennent remplacer les timbres déjà en service. Il s'agit du 10 c carmin, du 15 c gris, du 25 c bleu et du 50 c brun. Le rouge est la couleur de la carte postale pour l'étranger, le bleu celle de la lettre et enfin le marron pour la lettre recommandée pour l'étranger. Le 15 c (tarif de la lettre) – anciennement bleu – prend une nouvelle couleur, le gris. Le 5 c vert-jaune, qui remplace le 5 c vert sur ver-

dâtre, est également émis (décembre 1900) et sera servi dans les colonies jusqu'en 1906. Il sera de couleur rigoureusement identique à celle du 5 c Sage de la métropole.

Venons en à présent à l'Indochine que l'on appelait « la Perle de l'Empire ». Son histoire vous a souvent été contée, notamment dans les *Timbres magazine* n° 10, 12 et 14. L'Indochine française a été durant longtemps une simple juxtaposition de territoires aux statuts divers sur le plan administratif : la Cochinchine formait une

colonie relevant de la Marine tout comme le Cambodge, protectorat de régime colonial. L'Annam et le Tonkin protectorats de statut diplomatique relevaient des Affaires étrangères. L'Indochine française ou plus précisément l'Union indochinoise voit le jour en 1887. Deux ans plus tard, les premiers timbres surchargés Indo-Chine – des *Alphée Dubois* – étaient émis et en 1892 entraient en piste les types *Groupe*. ■

(A suivre)

Nicolas de Pellinec

Les types Groupe d'Indochine

Avant l'arrivée des premiers types Groupe, sont émis en 1889 des *Alphée Dubois* surchargés à 5 c à cause de la pénurie de cette valeur. Les premiers timbres à porter dans un cartouche le nom de la colonie sont les types Groupe. Les cotations ci-après sont celles du Dallay. La première colonne est relative aux timbres neufs, la seconde aux neufs avec trace de charnière légère, la troisième les oblitérés et la dernière les oblitérés sur lettre. Ne figurent pas notamment les variétés etc. Se reporter au catalogue. Pour l'ensemble de ces timbres, un très bon centrage bénéficie d'une plus-value de 50 %.

1892-96

Emission de novembre 1892 sauf le 5 f émis en octobre 1896.



1c noir sur azuré	1,8	1,2	1,2	55
2c lilas-brun sur paille	2,7	1,8	1,8	55
4c lilas-brun sur gris	2,7	1,8	1,8	55



5c vert sur vert pâle	3,8	2,7	1,7	25
10c noir sur lilas	14	8,5	2,2	20
15c bleu, papier quadrillé	85	45	2,3	20
20c brique sur vert	20	13	7,5	50



25c noir sur rose	40	23	4,5	40
30c brun sur brun pâle	55	30	9	35
40c rouge-orange sur paille	55	30	15	45
50c rose sur rose pâle	90	50	18	85



50c rose sur rose pâle	130	65	40	175
75c violet sur jaune	50	28	20	135
1f olive	300	150	135	350

1899-1901

Emission d'octobre 1899 pour le 5 c, 1901 pour les autres valeurs.



5c vert-jaune sur jaune	2,5	1,7	1,2	20
10c rouge sur paille	5,5	3,8	2,2	15



15 c gris sur jaunâtre	15	9,5	2,3	15
25 c bleu	37	25	4,3	40
50 c bistre sur azuré	65	35	10	65

1903
Les surcharges ont été apposées à Hanoï. Le 15 c surchargé 5 a été émis le 4 décembre 1903 et le tirage de 200 000 exemplaires. Le 25 c surchargé 5 a été émis le 6 août 1903 et tiré à 400 000 exemplaires.



15 c gris sur jaunâtre surch 5	3	2	1,5	15
25 c bleu surch 15	3,5	2,2	1,5	12



Quelques pièces de la collection d'Edward Grabowski

Les lettres recommandées

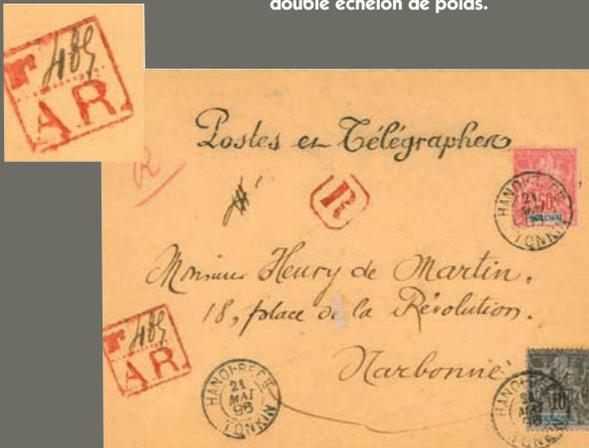
Lettre recommandée traditionnelle : tarif de 50 c (25 c pour le port et 25 c pour le recommandé). Le courrier a été posté d'Hanoï et a circulé par chemin de fer en France.



Lettre pour les Indes néerlandaises avec transit par Singapour. Tarif de 75 c pour le port recommandé et le double échelon de poids.



Tarif de 40 c (15 c + 25 c) pour cette lettre d'Haiphong pour Alger.



Lettre recommandée avec accusé réception. Le cachet « AR » n'est pas répertorié.



Combinaison des types Groupe et Grasset (les timbres qui suivirent les Groupe). Le tarif de 35 c se décompose en 10 c pour le journal (50/100 gr) et 25 c pour le recommandé.



Nous avons déjà évoqué l'histoire de Kouang-Tchéou-Wan, une concession française en Chine qui relevait de l'Indochine. Comme pour la lettre d'Alger, le tarif est de 40 c car adressée dans la communauté française.



Il s'agit peut-être du plus ancien courrier militaire connu du Laos. Le tarif réduit pour les militaires ne s'appliquait pas pour les officiers.



Double échelon de poids pour cette lettre recommandée postée de Phnom Penh pour Budapest. A noter la légende renversée. Environ 12 exemplaires connus : 7 neufs, 4 oblitérés et 1 sur lettre. Cette variété est cotée par le Dallay (timbre neuf avec chamière légère ou oblitéré 8 750 €).

Correspondances d'armées



Cette lettre a bénéficié du tarif spécial de 15 c au lieu de 25 c. Il entre en vigueur en 1899. Les cachets de correspondance militaire de Cochinchine se rencontrent dans de nombreux villages, davantage que pour les autres colonies françaises.



Oblitérée de Vinh Long, un petit village.



Le cachet à date militaire le plus rare d'Indochine. Il est circulaire et non octogonal. Deux connus sur lettre, celui-ci est le mieux frappé.



Encore un cachet rare, un seul connu oblitérant un type Groupe.



Une lettre sans cachet à date militaire.